

Complément d'enquête sur Emmaüs : la Fédération lance un plan d'actions « Accueil et accompagnement des personnes »

Hier soir, jeudi 6 juin, l'émission d'investigation de France 2 était consacrée à Emmaüs. Si le reportage illustre brièvement la mission de solidarité et de soutien aux plus fragiles qui guide le Mouvement depuis 75 ans, il présente surtout une série de témoignages, et parfois de manquements avérés, relatifs aux conditions d'accueil et d'accompagnement au sein de certaines Communautés. L'occasion pour la Fédération de condamner sans ambiguïté des pratiques choquantes.

La priorité d'Emmaüs reste et restera toujours la solidarité et l'accueil des plus vulnérables. Pour Emmaüs France, cela s'est traduit notamment par des mesures d'urgence pour venir en aide aux Compagnes et Compagnons grévistes du Nord, puis, aujourd'hui, par le lancement d'un plan d'actions « Accueil et accompagnement des personnes ».

Depuis l'été 2023, notre Mouvement a été marqué par l'irruption simultanée de plusieurs mobilisations de Compagnes et Compagnons dénonçant des conditions d'accueil et d'activité contraires à nos valeurs dans certaines Communautés du Nord. Rappelons que les 123 Communautés Emmaüs sont des lieux de vie et d'accompagnement social, où chacun participe à l'activité solidaire à la hauteur de ses moyens. Elles permettent **chaque année à près de 7 000 Compagnes et Compagnons de retrouver une dignité et une place dans la société**. Nous condamnons donc tout manquement aux valeurs de solidarité et aux exigences d'accueil digne chères à notre Mouvement.

Emmaüs France s'est, depuis le début, mobilisé prioritairement aux côtés des Compagnes et Compagnons, en favorisant l'écoute et le dialogue, mais aussi en leur proposant un accompagnement social. Depuis septembre dernier, cela se traduit aussi par un soutien financier aux Compagnes et Compagnons de Dunkerque et de la Halte Saint-Jean afin de pallier les carences de leur Communauté.

Ces grèves de Compagnes et Compagnons Emmaüs ont suscité l'intérêt médiatique et généré la publication d'enquêtes qui portent sur des accusations de natures variées, dans



quelques autres Communautés du Mouvement. Ces situations, dont certaines donnent lieu à une séquence dans le reportage de Complément d'enquête, font aujourd'hui l'objet d'un suivi étroit de la part d'Emmaüs France, parfois d'enquêtes menées par un cabinet indépendant, et, le cas échéant, de mesures ciblées.

Mais nous devons aller plus loin. Il convient en effet de **favoriser voire d'encourager la libération de la parole**, dans des espaces sécurisés, et d'opérer un véritable **examen de nos conditions d'accueil**. Il convient également de **traiter plus efficacement tous les signalements**, toutes les alertes, toutes les situations où la qualité des conditions d'accueil et d'accompagnement est remise en cause. Il faut enfin s'assurer que nos **demandes sont bien appliquées et génèrent des résultats satisfaisants au sein des Groupes Emmaüs concernés**.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration d'Emmaüs France a voté au mois de mars la mise en place d'un plan d'actions inédit et complet, qui comprend à la fois des mesures immédiates, et d'autres plus structurelles, s'inscrivant dans le long terme :

- ➔ La mise en place d'un **dispositif d'alerte**. Dénommé Alerte Emmaüs, il sera mis en place début juillet et sera la première brique d'une politique de sécurisation des 35 000 acteurs et actrices du Mouvement et notamment des personnes accueillies, plus vulnérables. Il permettra, via un numéro vert et une adresse mail dédiés, pilotés par l'organisme spécialisé Qualisocial, de signaler de façon sécurisée des situations présumées de violences susceptibles de constituer des délits. Après analyse et définition d'un cadre d'intervention, les situations seront traitées au sein de la structure Emmaüs avec l'appui éventuel d'un cabinet extérieur, de référents sécurité au sein du Mouvement et d'Emmaüs France.
- ➔ **Le déploiement d'une campagne de 140 audits sociaux**, réalisés au cours des 18 prochains mois par des cabinets spécialisés dans les 140 Groupes Emmaüs du Mouvement qui pratiquent une activité d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement ou de logement. Ils auront notamment vocation à prévenir d'autres situations de crise potentielles, en nous assurant de la qualité d'accueil dans l'ensemble de nos structures.
- ➔ **Une campagne de diagnostics immobiliers** portant sur l'état de l'immobilier de Groupes Emmaüs préalablement identifiés comme étant « à risque », tant pour les logements proposés que pour les locaux d'activités. Ces diagnostics seront réalisés par les équipes internes, des prestataires externes ou des partenaires associatifs.
- ➔ **Un audit de la Fédération** : pour un examen global de nos pratiques, il convient d'analyser également le fonctionnement de la tête de réseau Emmaüs France, afin notamment d'expertiser les moyens dont elle dispose eu égard à son rôle de garant de la qualité d'accueil au sein du réseau.

→

→ **Des évolutions statutaires.** Dans la continuité de l'audit de la Fédération, cette action prévoit une évolution des statuts d'Emmaüs France, afin de faciliter durablement l'intervention de la Fédération et de ses composantes en cas de dérives avérées d'un Groupe Emmaüs. Il s'agit de renforcer le caractère contraignant des recommandations faites à un Groupe Emmaüs, de faciliter l'exclusion d'un Groupe en cas de manquements graves avérés, d'ouvrir la possibilité de prendre des mesures d'urgence et d'élargir l'éventail de sanctions.

→ **Le lancement d'Etats Généraux des Communautés :** les Communautés Emmaüs sont des lieux porteurs d'une utopie toujours renouvelée, en dehors des dispositifs répertoriés d'action publique, inventant donc des modes d'accueil alternatifs et féconds. Dans le même temps, elles exigent des équilibres humains complexes, car elles se donnent pour mission d'abriter et d'accompagner des parcours de vie exposés aux vulnérabilités. Nous estimons donc primordial de nous pencher collectivement sur le fonctionnement communautaire, dans le but de partager un constat commun sur les atouts, les difficultés et les enjeux qui traversent les Communautés.

Ce plan d'action sera déployé sous la supervision d'une **Commission d'experts indépendants** composée de 8 personnes et présidée par Christophe Devys, ancien président de section au Conseil d'État et ancien président du Collectif Alerte (Collectif associatif de lutte contre la pauvreté). Elle aura pour mission principale de valider les objectifs et méthodologies employés dans le cadre du déploiement du plan d'actions, de veiller à l'effectivité de sa réalisation et de s'assurer de son efficacité quant à l'amélioration de la qualité d'accueil globale au sein du Mouvement.

Il en va de notre responsabilité collective vis-à-vis des personnes accueillies, mais aussi de la crédibilité du **Mouvement Emmaüs, acteur incontournable de la solidarité dans notre pays depuis 75 ans.**

Les questions

que vous vous posez peut-être

Communautés Emmaüs du Nord, de Montauban, d'Ivry...

Que s'est-il passé ? Qu'a fait Emmaüs France ?

Comment fonctionnent les Communautés Emmaüs ?

Qu'est-ce que le statut d'Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires (OACAS) ?

Les dysfonctionnements relevés dans telle ou telle Communauté sont-elles courantes chez Emmaüs ?

🕒 Retrouvez les réponses à toutes ces questions ici

Contact presse

Pierre Vouhé

Responsable relations presse

pvouhe@emmaus-france.org

06 43 09 81 46